

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

|  |  |
|--|--|
| <b>Dénomination légale de l'organisation</b> | AVT2D  |
| <b>Intitulé du projet</b>                    | Restructuration e de redynamisation des 7 VOI de la NAP AA MDF pour la gestion effective et transparente |
| <b>Numéro de subvention</b>                  | <b>046/18/B100</b>   |
| <b>Date du rapport</b>                       | Mars 2020  |

**Hotspot CEPF: NAP AA MDF/Region DIANA**

**Orientation stratégique :**

**Direction Stratégique 3** : Renforcer les capacités de la société civile aux niveaux régional et local via des formations, des échanges et des actions de coopération régionale.

**Priorité d'investissement 3.2** : Encourager les échanges et partenariats entre organisations de la société civile pour renforcer les capacités en matière de techniques, de capacités organisationnelles, de gestion et de recherche de financement.

**Montant de la subvention : 32 217 996 Ar**

**Dates du projet : janvier 2019 au février 2020**

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

| Listes des partenaires | Modalités d'implication  |  |
|------------------------|--|--|
| SAGE                   | Impliquer pendant tous les étapes de la mise en œuvre du projet : réunions, descentes, concertations , suivis, formations, ... |  |

|               |  |  |
|---------------|--|--|
| CI            | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Concerter via mailing   |  |
| MBG           | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Concerter via mailing   |  |
| C3            | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Concerter via mailing   |  |
| Projet KOBABY | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Concerter via mailing.<br>Participer aux diverse<br>Descente sur terrain. |  |
| REGION        | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>contribuer financièrement<br>aux moities du salaire des<br>animateurs.    |  |
| DREDD         | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Participer aux diverse<br>Descente sur terrain.                           |  |
| CBMB          | Impliquer et concerter au démarrage du projet .<br>Concerter via mailing.  |  |

## 2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

*Effectivité des participations et intégrité de tous les acteurs et institutions dans la bonne gouvernance, dans la gestion rationnelle, dans la conservation et la sécurisation des ressources Naturelles de la NAP AA MdF et dans le développement durable.*

- ✓ 7 structures dont 4 associations simples régie par la loi 60-133 et 3 VOI régie par la loi 96-025 ont été identifiées, restructurées et redynamisées.
- ✓ Chaque structure a pu mettre à jours et restructurée ses membres de bureau et son AG.
- ✓ Les 4 associations dans la partie sud- Est (axe RN6) ont pu renouveler ses papiers administratifs et ses tempos en tant que simple association régie par la 60-133 n'ont plus entant que VOI.
- ✓ Chaque structure a pu élaborer son plan d'action respectif. Les 50% de leurs programmes sont déjà effectués.

- ✓ Tous les intervenants de la NAP AA MDF ont été identifiés. Un cahier de charge des intervenants a été initié et élaboré

**3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)**

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact   | Résumé de l'impact  |
|---|---|
| Après la fin du projet d'appui, au moins les 60% de toutes les activités réalisées dans la NAP AA MdF sont atteintes et sécurisées, | Manifestation volontaire et dynamisme remarquable des bénéficiaires du projet pour participer à la sécurisation de la NAP. Nombre des meules à charbons et autres infractions constatées diminuées.<br>Toutes les activités prévues dans la NAP sont bien organisées et réalisées |

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact  | Résumé de l'impact   |
|--|--|
| Après 2 mois du démarrage du projet, au moins les 90% des intervenants avec leurs projets/programmes sont identifiés et harmonisés. Au moins les 30% des rumeurs et des malentendus venant de tous les acteurs et institutions concernées sont disparues | 100% des intervenants avec leurs propres programmes/projets dans la NAP AA MDF identifiés.<br>Le gestionnaire de la NAP AA MDF a pu relever le défi : Son COGEP et son COS sont restructurés et redynamisés.<br>La confiance de toutes les parties prenantes au gestionnaire de la NAP AA MDF est restaurée. |
| Après 3 mois à compter la fin de l'appui de la Fondation, au moins 50% sur les 140 bénéficiaires sont dynamiques et arrivent à participer effectivement dans la bonne gouvernance et dans la gestion rationnelle des ressources Naturelles de la NAP.    | Au moins 10 groupements de reboisement effectués à l'intérieur de la NAP.  |

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

**Le succès :**

- ✓ Disponibilité des plusieurs partenaires d'appui : KOBABY, REGION, TOTO Tours, C3, MBG
- ✓ Manifestation volontaire des bénéficiaires

**Les difficultés à surmonter**

- ✓ Inaccessibilité des certains sites,
- ✓ Faible niveau de compréhension des communautés bénéficiaires,
- ✓ Faible implication progressive des autorités locales,

- ✓ Pauvreté extrême des communautés,
- ✓ Manques / insuffisance des outils servant pour les IEC,
- ✓ Insuffisance des moyens : matériels, humains, financier

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

- ✓ Oui, début du processus des TGRNR (terrain identifier)
- ✓ Modification des statuts et amélioration des RI des 4 associations dans la partie Nord-Est (axe RN 6)
- ✓ Plan d'action pour chaque association et VOI.
- ✓ Renouvellement des papiers administratifs et tampons pour les quatre associations.

## **PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

### **6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

**6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :**

| Composante  |   | Livrable  |  |   |
|---|---|---|--|---|
| #   | Description   | Subdivision #   | Description  | Résultats pour le livrable  |
| OS 1: Redynamiser les intervenants directement concernés et harmoniser leurs projets/programmes respectifs dans la NAP. | RA 1 1: Tous les intervenants/acteurs ainsi que leurs propres programmes/projets identifiés           | Liste des acteurs intervenant dans la NAP,  | Cette activité concerne de recenser , d'identifier et concevoir une banque des données des tous les intervenants de la ANP AA MDF en vue d'une élaboration d'une cahier de charge pour la feuille de route de acteurs                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une banque des données des acteurs constituées et disponible</li> <li>✓ Un cahier de charge élaboré et disponible. Cette cahier de charge devrait ensuite valider auprès de concerné avant être appliquée et respectée</li> </ul>  |
|   | RA 1 2 : Des états des lieux et des diagnostic interne et externe des VOI de chaque village effectués | 7 Etats des lieux et des diagnostic des VOI / Village validés   | Cette activité concerne de faire des état des lieux et diagnostiquer les 7 structures au niveau de chaque village afin de faire sortir les facteur de démotivation et désorganisation et de mise en veilleuse de chaque association/VOI. | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 états de lieux ont été effectués. 1 état de lieu effectué auprès de chaque association au niveau de chaque village</li> <li>✓ Un rapport de diagnostic de chaque association a été élaboré</li> <li>✓ Les facteur de démotivation et dysfonctionnement de chaque association ont été indéfinies</li> </ul> |
|   | RA 1 3 : Un plan d'accompagnement et d'encadrement élaboré et validé                                  | 1 Plan d'accompagnement et d'encadrement global validé<br>1 Model cahier de charge ou type protocole de collaboration ou d'accord comme | Cette activité concerne d'élaborer et de faire sortir un plan d'encadrement et de renforcement de capacité de chaque association après les séances de diagnostics.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un plan d'encadrement pour chaque association élaboré et disponible</li> <li>✓ Au moins 8 thématiques de formations et de renforcement de capacité identifiés</li> <li>✓ Un cahier de charge élaboré et disponible. Cette cahier de charge devrait ensuite valider auprès de</li> </ul>                      |

|  |  |   |  |  |
|--|--|---|--|--|
|  |  | outil guide pour les acteurs qui veulent intervenir dans la MDF"                    |  | concerné avant être appliquée et respectée   |
|  | RA 1 4 : Des séances de communications et d'information sur le plan d'accompagnement et d'encadrement effectuées | Au moins 7 séances de communications sur le plan d'encadrement                      | Cette activité concerné après les missions de diagnostics et des état de lieux , les plan d'encadrement élaboré pour chaque association devrait être communiqué et validé auprès de chaque association | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 missions pour communiquer et valider le plan d'encadrement et de renforcement de capacité auprès de chaque association</li> <li>✓ 7 plan d'encadrements validés</li> </ul>            |
| OS 2: Assurer la gestion participative : Perfectionnement des activités de gestion, de conservation, de sécurisation et de développement de la NAP | RA 2 1 : Des ateliers de formations et de perfectionnement organisés et effectués                                | 7 ateliers de formation et de perfectionnement menées dans les 1 villages concernés | Cette activité concerne d'exécuter le plan d'encadrement en vie de former, de renforcer les capacités de chaque association  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 séances de formations et de renforcement de capacité des chaque association</li> <li>✓ Un rapport global de formation et de renforcement de capacité de chaque association</li> </ul> |
|  |  | 90 jours de suivi et évaluation du projet   | Cette activité concerne de faire suivre et évaluer les impact du projet  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 mois de suivi des impact du projet</li> </ul>   |
|  |  | Atelier de présentation des résultats du projet                                     | Cette activité concerne de présenter les résultats du projet auprès de tous les acteurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un atelier de présentation des résultats du projet organisé et effectué</li> <li>✓ Un rapport de l'atelier</li> </ul>   |

**7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.**

Plan de travail annuel, trimestriel et opérationnel ont été élaborés préalablement. Pour chaque organisation, des petites réunions de concertation de tous les concernés afin de collecter leurs idées ont été organisées.



## Financement supplémentaire (néant)

**11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

**a. Total du financement supplémentaire (en USD)**

**b. Type de financement**

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

| Donateurs    | Type de financement* | Montant | Remarques   |
|--------------|----------------------|---------|---|
| Region DIANA | Appui direct         | 3300    | Appui au paiement des frais de fonctionnements : location bureau, électricités , connexion internet |

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

## Commentaires/Recommandations supplémentaires

**12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

Les communautés bénéficiaires ont manifesté leurs intérêts de vouloir protéger la NAP malgré leurs difficultés quotidiennes sans cesse. Elles devraient être appuyées en AGR afin qu'elle puisse subvenir leurs familles et planifier la vie future de leurs enfants.

#### **PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial**

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

#### **Contribution aux indicateurs du portefeuille**

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

| <b>Indicateur</b> | <b>Description narrative</b> |
|-------------------|------------------------------|
|                   |                              |
|                   |                              |
|                   |                              |

#### **Contribution aux indicateurs mondiaux**

**Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

#### **14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

##### **Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

| Nom de la ZCB | Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée* | La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP |
|---------------|--|---|
| NAP AA MDF    | 400 Ha   | Entièrement protégée  |

\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

## 15. Aires protégées

### 15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

| Nom de l'Aire protégée (AP)* | Pays | Nombre d'hectares | Année de la déclaration légale ou de l'extension | Longitude** | Latitude** |
|------------------------------|------|-------------------|--|-------------|------------|
|                              |      |                   |  |             |            |
|                              |      |                   |  |             |            |
|                              |      |                   |  |             |            |

\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

| Code CMAP | Nom officiel de l'AP | Date du METT* | Score total METT |
|-----------|----------------------|---------------|------------------|
|           |                      |               |                  |
|           |                      |               |                  |
|           |                      |               |                  |

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

## 16. Paysage de production

Veillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

### Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

| Nom du paysage de production* | Nombre d'hectares** | Latitude** | Longitude** | Description de l'intervention |
|-------------------------------|---------------------|------------|-------------|-------------------------------|
|                               |                     |            |             |                               |
|                               |                     |            |             |                               |
|                               |                     |            |             |                               |

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

## 17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex.

via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

**17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.**

| Nombre d'hommes recevant une formation structurée* | Nombre de femmes recevant une formation structurée* |
|--|---|
| 1. GILBERT Marson Marcel                           | 1. HOSONJO (A S)                                    |
| 2. JAOSOLO ( Agent de surveillance)                | 2. NOELINE  |
| 3. RAFANOMEZANTSOA Jacques(ASEP)                   | 3. ZORY   |
| 4. TSARAZINA Romuald (ASEP)                        | 4. RASOAZANAKA Antonine                             |
| 5. TOVONDAHY                                       | 5. NOELINE Jaofeno                                  |
| 6. IARIVOMANA                                      | 6. LAURICIA   |
| 7. SOATOETSY                                       | 7. RAVOLA Georgette                                 |
| 8. REANTSONY                                       | 8. SOAZAFY Jeanne Marie Victorine                   |
| 9. NTILAHY Norbet                                  | 9. SOAFENO  |
| 10. RANDRIAMAHAZAKA                                | 10. RAVIZANDRY                                      |
| 11. MAKA 2   | 11. GLADIS (Maman Latifa)                           |
| 12. MAHAZASOA                                      | 12. RASOAMANAHIRANA Florence                        |
| 13. ROGER  | 13. OVALE Célestine                                 |
| 14. PATRICK Bruno                                  | 14. BAVY  |
| 15. SOLEMAN  | 15. Rasoanantenaina Florence                        |
| 16. VELONJARA Bruno                                | 16. Marie Angèle VELOVAO                            |
| 17. SOAFENO  | 17. Ravaosolo                                       |
| 18. RANDRIANASOLO Joseph                           | 18. Lidia   |
| 19. CHRISTIAN                                      | 19. Anastasie Abeline                               |
| 20. MATAMBELO                                      | 20. MIRIAM Issouf                                   |
| 21. BESABOTSY                                      | 21. VOLAMARY Lucie                                  |
| 22. LEVAO  | 22. VOATRANDRO Flavienne                            |
| 23. RAVIZANDRY                                     | 23. RAIVOMANANA Floriane                            |
| 24. TOMBO Stéphan                                  | 24. GEORGINE Noëlle (RAM)                           |
| 25. REFANOVO Talimana Narisisy                     | 25. DANIE Yollande Lina                             |
| 26. BARTHELEMY                                     | 26. MARISOA   |
| 27. NDALANA Ramadany                               | 27. ASMINE Ibrahim                                  |
| 28. Augustin                                       | 28. BLANDINE  |
| 29. REDAMISY Armand                                | 29. Raymond   |
| 30. CHRISOSTOME Ilary                              | 30. MBOTIRIZIKY Jeannette                           |
| 31. Olivier  | 31. Mboty Egyptienne                                |
| 32. DAHY Pierre                                    | 32. Céline Jacquis                                  |
| 33. Ravaosolo                                      | 33. CELINE Kaliste                                  |
| 34. Narcisse                                       | 34. STELINE   |
| 35. Ndalana  | 35. Charline  |
| 36. RAZAFISEMANY Zeze                              | 36. Marie Angèle                                    |
| 37. Ravaohita                                      | 37. Nadine, sandrine                                |
| 38. Misa Velonarivo                                | 38. Natacha   |
| 39. BETOTO Velonarivo                              | 39. Raissa  |
| 40. RANELY Gerard                                  | 40. Maman'i Sergio                                  |

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>41. Benjamin</li><li>42. RANDRIANASOLO F.</li><li>43. BENARSON</li><li>44. RAZAFIMALALA Kassimo</li><li>45. JEAN Zamany</li><li>46. RAJAO Felicien</li><li>47. TILAHY Fabien (AC)</li><li>48. JAONARY</li><li>49. JEAN Yves</li><li>50. SASLA Sergio Noel</li><li>51. ALY Oaly (AS)</li><li>52. ZOENDRAZA</li><li>53. MAHATRASY</li><li>54. JORONDRAZA Mahampy (ASEP)</li><li>55. ANGELO (ASEP)</li><li>56. PAULIN (ASEP)</li><li>57. GEORGINE Noëlle (RAM)</li><li>58. JEAN Marie Armand Mpampianatra)</li><li>59. Josephe Roland (AS)</li><li>60. LOVA Joseph Roland</li><li>61. JAORAVO</li><li>62. AMBARAZAFY Christian</li><li>63. ANJARALAHY Vita Theodore</li><li>64. JAOTOMBO Fernand</li><li>65. LEVAHINY Samuel Francos</li><li>66. BEJOMA Jaosoa</li><li>67. JEAN-CHRIS Gaston</li><li>68. NOEL</li><li>69. LAURENT</li><li>70. JAOSOA Charle</li><li>71. JEAN-CLAUDE</li><li>72. CHRISTIAN</li><li>73. PRIVOT</li><li>74. HININA Jean-Pierre</li><li>75. Doris</li><li>76. BEZOKY Freddy</li><li>77. ANDRIAMASY Florent</li><li>78. SAMBIRAVO</li><li>79. BERAMANJA Jean</li><li>80. FETY Williamson</li><li>81. BENEVO Theodore</li><li>82. SOALY</li><li>83. BETOMBO Rolland</li><li>84. MILAVONJY</li><li>85. SAIDO</li><li>86. BESAINA Jean de Dieu</li><li>87. Zerome MISY</li><li>88. Irzon</li></ol> |  |
|---|--|

|   |  |
|---|--|
| 89. JAOSILY<br>90. JEAN-YVES<br>91. JAOSANTA<br>92. JAO Marsel<br>93. MANGALAZA<br>94. STEPERANT<br>95. JEROME Misy<br>96. ZOSE Gaston<br>97. SAFIANKARANA Florence<br>98. ALY Orlain |  |
|---|--|

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

**17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.**

| <b>Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*</b> | <b>Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*</b> |
|--|---|
|  |   |

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

### 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

| Nom de la communauté             | Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x) |                               |                                       |                          |                  |                      | Type de bénéfice (marquer avec un x) |   |   |                                     |   |   |                                |   | Nombre de bénéficiaires  |   |   |
|----------------------------------|---|-------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|--------------------------------------|---|---|-------------------------------------|---|---|--------------------------------|---|--|---|---|
|                                  | Économie de subsistance                               | Petits propriétaires fonciers | Peuples autochtones/groupes ethniques | Pasteurs/peuples nomades | Migrants récents | Communautés urbaines | Autre*                               | Amélioration de l'accès à l'eau potable | Renforcement de la sécurité alimentaire | Amélioration de l'accès à l'énergie | Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation) | Renforcement de la résilience aux changements climatiques | Amélioration du régime foncier | Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles | Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques | Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires | Nombre de femmes et de filles bénéficiaires |
| GILBERT Marson<br>Marcel         |   |                               | x                                     |                          |                  |                      |                                      |   |   |                                     |   |   |                                | x   |  | 98  | 40  |
| JAOSOLO ( Agent de surveillance) |   |                               | x                                     |                          |                  |                      |                                      |   |   |                                     |   |   |                                | x   |  |   |   |





















|     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ... |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Pays | Date d'adoption/<br>amendement<br>MM/JJ/AAAA) | Impact attendu | Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement |
|----|------|---|----------------|--|
| 1  |      |   |                |  |
| 2  |      |   |                |  |
| 3  |      |   |                |  |
|    |      |   |                |  |
|    |      |   |                |  |

## 20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

| N° | Nom du mécanisme de financement | Objectif du mécanisme* | Date de mise en place** | Description*** | Pays |
|----|---------------------------------|------------------------|-------------------------|----------------|------|
| 1  |                                 |                        |                         |                |      |
| 2  |                                 |                        |                         |                |      |
| 3  |                                 |                        |                         |                |      |

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Intervention de projet* | Montant en USD décaissé pour les projets de conservation** | Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)*** |
|----|-------------------------|--|---------------------------------------|
| 1  |                         |  |                                       |
| 2  |                         |  |                                       |
| 3  |                         |  |                                       |

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

| <b>N°</b> | <b>Nom de l'entreprise</b> | <b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b> |
|-----------|----------------------------|---|
| 1         |                            |   |
| 2         |                            |   |
| ...       |                            |   |

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

| N°  | Nom du réseau | Nom du partenariat | Année de création | Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ?<br>O/N | Pays concerné(s) | Finalité |
|-----|---------------|--------------------|-------------------|---|------------------|----------|
| 1   |               |                    |                   |   |                  |          |
| 2   |               |                    |                   |   |                  |          |
| ... |               |                    |                   |   |                  |          |

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : AVT2D

18. Organisation : Association

19. Adresse de correspondance : Maison des jeunes d'Antsiranana 201, Région DIANA,

20. Numéro de téléphone : 032 04 951 51/034 82 201 87

21. Adresse e-mail : [deveconomique\\_diana@yahoo.fr](mailto:deveconomique_diana@yahoo.fr)